

Numéro: FIV/IAM.03.INF Version 3 du 22/05/2023 Page 1 de 1

La stimulation ovarienne (FIV)

Ensemble, créons la vie... &

Bienvenue au centre de procréation médicale de la Citadelle. Vous avez reçu un schéma de stimulation. Une préinscription doit être programmée en fonction de la date présumée de vos prochaines règles et de la disponibilité du service.

1. Avant de débuter le traitement

Venez chercher les médicaments prescrits dans le bureau des infirmières avec votre **LETTRE D'ACCORD DE LA MUTUELLE** (si vous rentrez dans les conditions de remboursement), une étiquette du jour et un grand sac.

2. <u>Le 1^{er} jour des règles</u>

Veuillez nous contacter au +32/4.321.65.75(2) le premier jour de votre cycle ou début de la semaine suivante si vous êtes réglée le week-end.

3. Par la suite

- Prendre le traitement prescrit par votre médecin et réaliser les injections entre 20h et 22h en fonction du tableau de stimulation reçu. Il est possible de demander le passage d'une infirmière à domicile (veuillez contacter votre mutuelle). Une prescription médicale sera alors nécessaire.
- Se rendre route B474 au rendez-vous prévu autour du 8e jour (prise de sang et échographie) munie de vos étiquettes du jour.
- Nous vous recontactons dans l'après-midi par téléphone. En fonction des résultats: soit un nouveau rendez-vous sera fixé (prise de sang et échographie), soit la ponction sera organisée et la date et l'heure vous seront communiquées.

Pas à pas, nous sommes toujours là pour vous accompagner. Si vous en sentez le besoin, des psychologues sont à votre écoute sur rendez-vous (+32/4.321.65.15)

Directeur CPMA: L. Henry Responsable Qualité: F. Thonon